

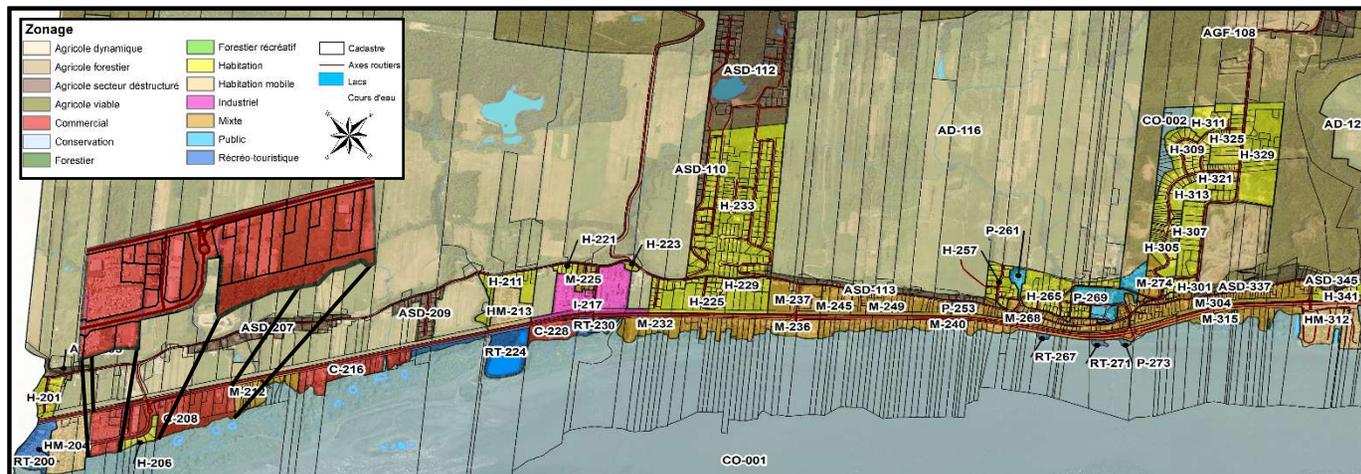
Zone C-208

La zone C-208 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type C (commerciale), elle comprend principalement des commerces.

Elle comprend le secteur de la rue Giguère, les 100 et 104 rue du Petit-Pré, et toutes les propriétés situés entre le 7010 et le 7140 boulevard Sainte-Anne.

Disposition particulière:

Les propriétés commerciales, industrielles, et résidentielles de 5 logements et plus contiguës au Boulevard Sainte-Anne sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « boulevard Sainte-Anne ».



CLASSES D'USAGES

C-208

COMMERCE ET SERVICES	C-1	Accommodation	●	
	C-2	Détail, administration et service	●	
	C-3	Véhicule motorisé	●	
	C-4	Poste d'essence / Station service	*	
	C-6	Restauration	●	
	C-8	Hébergement léger	●	
	C-9	Hébergement d'envergure	●	
	C-10	Commerce de gros et entrep. intér.	●	
	INDUSTRIE	I-1	Industrie légère	*
		I-4	Artisanale	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3	Parc et espace vert	●	
RÉCRÉATION	R-1	Récréation extensive	●	

* L'implantation de ces usages doit être accompagné de mesures qui assurent une saine cohabitation des différentes fonctions.

NORMES D'IMPLANTATION

DIMENSIONS (M)

HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	12
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6

Le présent document est fourni à titre informatif seulement et ne vise aucunement à supplanter les règlements d'urbanisme.